

La biomasse va-t-elle cesser de végéter ?

L'exploitation de la biomasse, hors filière biocarburants, fait l'objet de quelques initiatives isolées en région Centre. Les spécialistes conviennent que cette ressource pourrait permettre d'accroître et de diversifier les revenus agricoles tout en étant parfaitement compatible avec la feuille de route définie par les Grenelle de l'Environnement 1 et 2.

L'exploitation des résidus du bois, des déchets et de certains coproduits agricoles à des fins industrielles ou énergétiques, que ce soit pour la production de chaleur ou d'électricité, a-t-elle de l'avenir ? La région Centre, qui bénéficie d'un massif forestier important, notamment en Sologne et dans le Berry, et d'un secteur agricole de première importance, peut-elle jouer un rôle de premier plan dans ce domaine ? *« L'utilisation de la biomasse, encore embryonnaire, constitue l'un des éléments clés de notre politique de*

développement durable », convient Marie-Madeleine Mialot, vice-présidente du Conseil régional du Centre en charge de ces questions.

La biomasse présente, en effet, tout un faisceau d'avantages : les combustibles relevant de cette catégorie (*cf. encadré*) sont totalement renouvelables. Outre leur impact mesuré sur l'environnement, ils participent évidemment à l'augmentation et à la diversification du revenu agricole. *« C'est une véritable filière, porteuse d'emploi et de développement sur des territoires fragiles, qui est suscepti-*

ble de s'organiser autour de cette source d'énergie », corrobore le ministère de l'Environnement et du Développement durable où l'on vient de lancer la troisième édition d'un appel d'offres national visant à favoriser la construction de centrales électriques fonctionnant à partir de la biomasse. L'objectif est de parvenir en 2012 à une production supplémentaire de 250 MW. De quoi fournir 5,5 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) sur les 20 Mtep de production d'énergie renouvelable requises d'ici à 2020 pour répondre

aux exigences du Grenelle de l'Environnement.

Mais en région Centre, les jeunes pousses peinent à émerger. Pour relancer les projets, l'exécutif régional a également choisi la voie de l'appel d'offres. Baptisée Valbiom, l'opération, qui a connu deux éditions en 2007 et en 2008, a bénéficié d'un concours global de 1,5 M€. A ce jour, sept projets ont été retenus pour une consommation de crédits à peine supérieure à 600 000 €. Quelques agriculteurs de la Champagne berrichonne se sont associés au sein de la société Berry-Flam pour mettre au point un combustible en granulés à base de paille qui devrait assurer un rendement énergétique supérieur à 90 %. L'objectif est de fournir un combustible à des chaudières à biomasse industrielle sans que soit requises des adaptations spécifiques. D'ores et déjà, les promoteurs envisagent de se doter

d'une unité pilote capable de produire 20 000 tonnes de granulés par an pour un coût de fabrication qui ne devrait pas dépasser les 35 € la tonne. Toujours dans le domaine des bio-combustibles, la société Energie Relais, installée à Gellainville (28) et spécialisée dans la fabrication de groupes

seule sphère énergétique. « *Les éco-matériaux potentiellement exploitables par les professionnels du bâtiment constituent une autre piste intéressante* », relève ainsi Marie-Madeleine Mialot, qui admet que le développement de ce segment spécifique ne sera effectif que « *si des efforts*

**“ C'EST UNE VÉRITABLE FILIÈRE, PORTEUSE D'EMPLOIS
ET DE DÉVELOPPEMENT SUR DES TERRITOIRES FRAGILES,
QUI EST SUSCEPTIBLE DE S'ORGANISER AUTOUR
DE CETTE SOURCE D'ÉNERGIE**



électrogènes d'une puissance de 5 à 2 000 kVA, souhaite développer des groupes fonctionnant avec des huiles végétales pures. Energie Relais a d'ores et déjà intégré dans son offre un équipement utilisant l'huile de coprah, issue de la noix de coco.

La majorité des projets retenus dans le cadre de Valbiom débordent de la

importants de formation des professionnels, susceptibles d'assurer une meilleure connaissance des produits et des pratiques de construction, sont engagés ». Quelques projets phares méritent d'être cités : ainsi, une quinzaine d'agriculteurs tourangeaux, tous producteurs de chanvre, se sont regroupés dans l'association pour la



Olivier Duport, inventeur de la brique de chanvre, forme des maçons.

valorisation et la promotion du chanvre ligérien (AVPCL) qui compte aujourd'hui une trentaine de membres. Le but principal de cette initiative est de pallier l'arrêt de l'usine papetière PDM Industrie, implantée au Mans (72), qui absorbait la majorité de la production locale. Associés à des artisans maçons, les adhérents de l'AVPCL souhaitent engager la construction d'un atelier pilote de défilage de chanvre, c'est-à-dire de séparation de la fibre d'avec la chènevotte (environ 600 000 € d'investissement, dont 90 000 € d'études financées par la collectivité régionale). Selon les responsables de l'association, la chènevotte peut être transformée en briques de chanvre facilement utilisables par des maçons traditionnels.

Les industriels se mêlent également à cette course à l'innovation. La société Grepa, à Brou (28), un pro-

ducteur de films PVC destinés à l'emballage, à l'ameublement, à la PIV et aux articles de bureau, souhaite pour des raisons environnementales, auxquelles s'ajoutent des motivations strictement économiques, substituer une part du PVC qu'elle utilise par des coproduits agricoles peu ou pas valorisés aujourd'hui. A terme, cet ambitieux projet vise à remplacer totalement la matière première actuelle par des matériaux biodégradables. A moyenne échéance, les dirigeants cherchent à réaliser une économie annuelle de plusieurs dizaines de tonnes de polychlorure de vinyle. Autre industriel à apporter sa contribution à l'exploitation de la biomasse, le groupe Promill Stolz, de Serville (28), un fabricant de presses et de broyeurs dédiés à l'alimentation animale, qui a mis en chantier un programme dont les résultats sont très attendus par les professionnels. Le

projet (175 000 €), financé à hauteur d'environ 50 % par la Région, a pour objet le développement d'un lubrifiant à base d'huile de colza érucique qui se substituerait aux huiles minérales polluantes utilisées pour lubrifier le perçage des pièces mécaniques. De surcroît, ces huiles minérales risquent toujours de contaminer les granulés destinés à l'alimentation animale.

Certes, ces projets sont d'un « *gabarit encore modeste* », reconnaît Marie-Madeleine Mialot, mais « *nous avons amorcé une dynamique positive* ». La biomasse régionale n'a pas encore fait mouche, mais la collectivité régionale ne désarme pas. Un troisième appel d'offres destiné à financer d'éventuelles initiatives va d'ailleurs être lancé en 2009 ; le montant des financements disponibles s'élèvera à environ 600 000 €.

Jean-Christophe Savattier ■

La biomasse fait feu de tout bois

Pas toujours facile de se retrouver dans le maquis de la biomasse. Le concept, un peu fourre-tout, désigne toute une catégorie de combustibles qui n'ont en commun que d'être d'origine organique et végétale.

On retrouve sous la même appellation le bois, sous forme de bûches, granulés et plaquettes, ainsi que ses sous-produits (branchage, écorce, sciure). Les sous-produits de l'industrie comme les boues issues de la pâte à papier (liqueur noire) et les déchets des industries agroalimentaires (marcs de raisin et de café, pulpes et pépins de raisin) sont également de la partie. De même, les produits issus de l'agriculture traditionnelle (céréales, oléagineux), des résidus de type paille ou bagasse (résidus ligneux de la canne à sucre) ainsi que des nouvelles plantations à vocation énergétique, appartiennent à la catégorie.

Moins ragoûtants, les déchets organiques (boues d'épuration, ordures ménagères, effluents agricoles) peuvent également être valorisés dans des applications énergétiques ou industrielles.